HERBEYS

Herbeys Infos

Bulletin Municipal

N° 187, Mars/Avril 2013

Editorial

Le budget communal et le budget d'assainissement ont été votés à l'unanimité. Les dépenses de fonctionnement n'ont pas augmenté, nous sommes toujours très attentifs aux dépenses communales. Un auto financement de 100000€ a été dégagé et utilisé entièrement pour les investissements.
Les principales dépenses d'investissement du budget principal concernent : le commerce, la chaufferie à granulés de bois, une mini-pelle , une tondeuse, des travaux de réseaux d'eaux pluviales en régie...
Les principales dépenses d'investissement du budget d'assainissement concernent uniquement la deuxième tranche du Villard qui permettra le raccordement de 70 logements. Ainsi tout le secteur du Villard, de la Pra et du Goûter sera assaini.

Les travaux du commerce de produits locaux ont démarré. Nous devons déplacer des canalisations d'eau et d'électricité, ce qui engendre des travaux importants sur la chaussée. Je vous demande la plus grand prudence en arrivant à hauteur de la mairie, merci de votre compréhension.

Le 12 avril 2013 a eu lieu la réunion de concertation sur le projet du Plâtre. Je remercie tous ceux qui ont participé à cette réunion en regrettant toutefois l'agressivité qui s'exprime lors de certains échanges.
Notre souhait est de créer un éco-quartier afin de répondre au besoin de la population. Nous serons très exigeants en matière de qualité des bâtiments et du cadre de vie. Le contenu du projet va se poursuivre. Vous pouvez retrouver l'intégralité du projet présenté, sur le site de la commune ainsi qu'un article page 8 de ce bulletin.

La mise en place des rythmes scolaires sera organisée à la rentrée 2014. Vu la complexité de ce projet, j'ai souhaité prendre un peu plus de temps pour réfléchir avec le personnel enseignant et les parents d'élèves, sur l'organisation la plus adaptée au rythme de l'enfant, comme la plus grande majorité des communes. Les réunions de concertation vont se poursuivre.

Le printemps est enfin arrivé et les beaux jours également.
C'est avec joie que je vous retrouverai lors des manifestations d' Herbeys : la fête de la musique, Uriage Cabriolet, les fêtes organisées par les associations…

Le Maire, Brigitte Goillot

Futur commerce

Sommaire

☞CR du conseil municipal : pages 2,3,4,5,6
☞CR du CCAS : pages 6,7
☞Informations diverses : pages 7, 9 et 10
☞C.R. projet du Plâtre page 8
☞Ca s'est passé... : page 11
☞Annonces : page 12
☞Tribune Energie : page 13
☞Intercommunalité : page 14
☞Bibliothèque: pages 15
☞Dates à retenir : page 16

Compte rendu du Conseil Municipal .

L'intégralité du compte rendu est visible sur le site et peut être consulté en mairie

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 Mars 2013 à 19h

Présents : Brigitte GOILLOT, Roger NISOL, Aïda MATERIC, Philippe REGO, Thierry CLAUSSE, Michel MATHIEU, Nathalie VAN BIERVLIET, Anne GACHON-CLAY, Jean-Noël CAUSSE, Pascale LECLERCQ
Absents : Vincent GALLOY
Absents excusés : Jean-Philippe REILLER (pouvoir donné à Thierry CLAUSSE), Jean-Pierre DECAVELE (pouvoir donné à Anne GACHON-CLAY), Michèle LAURENT-RITOUD (pouvoir donné à Pascale LECLERCQ)
Secrétaire de séance : Nathalie VAN BIERVLIET
Ouverture de séance : 19h15

ADMINISTRATION GENERALE

Le procès verbal du conseil municipal du 19 février dernier, affiché en mairie, est proposé au vote.
Vote : unanimité

FINANCES :

Vote des budgets primitifs :

Suite à la commission finances du 23 mars dernier, il est proposé de voter les budgets primitifs du budget annexe d'assainissement et du budget principal suivants :

BP 2013 : budget assainissement :
Vote : unanimité

- **Exploitation : 89 670€**
- **Investissements : 1 326 999 €**

BP 2013 : budget principal :
Vote : unanimité

- **Fonctionnement : 980 852**
- **Investissements : 704 362€**

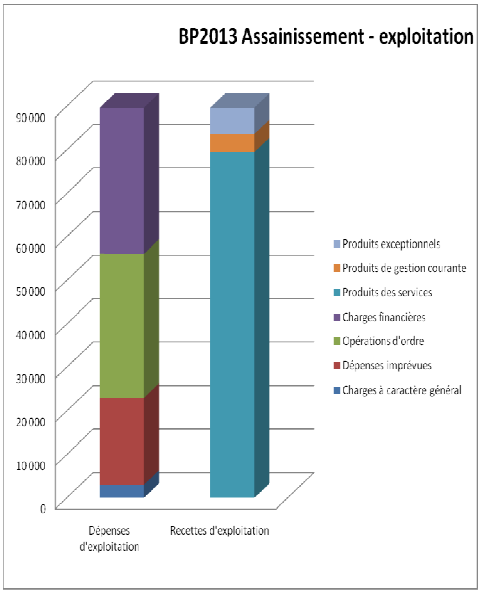

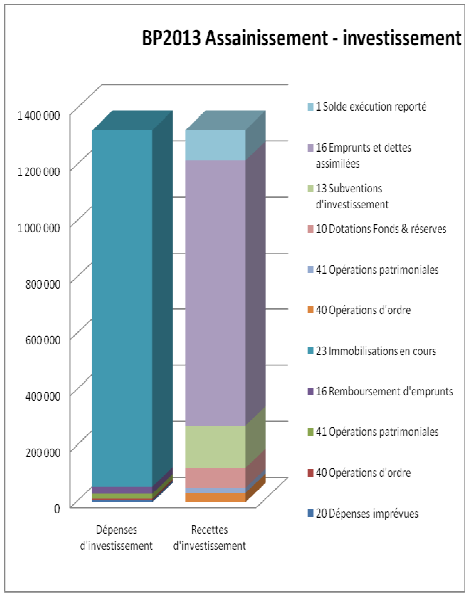

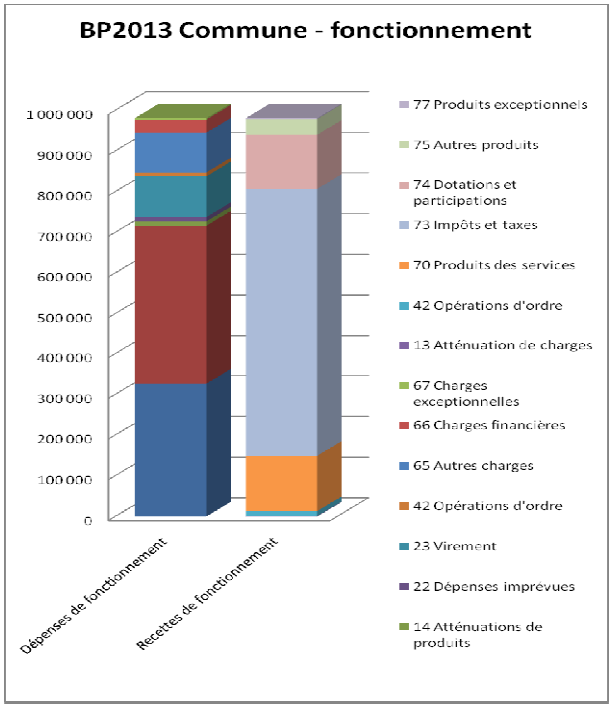

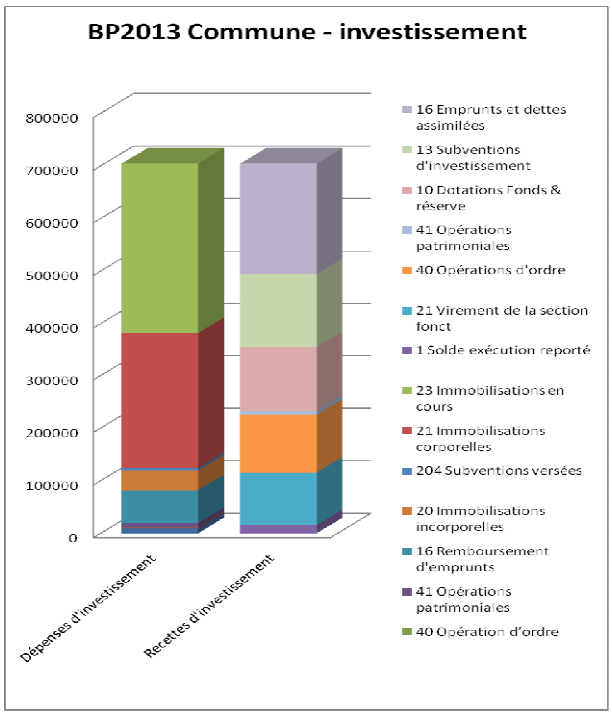

Aïda MATERIC s'indigne que la commune d'Herbeys soit toujours la seule commune qui paye une attribution de compensation à la CCSG et estime qu'un système de compensation solidaire pourrait compenser cette dépense communale.
Brigitte Goillot répond que le transfert de compétence entraîne un transfert de charges évalué et déduit du montant de la taxe professionnelle que la communauté de communes reverse à la commune, d'où pour Herbeys une compensation négative.

Aïda MATERIC n'est pas satisfaite que le budget primitif n'ait pas retenu le projet de sécurisation routière autour de l'école, alors que celui-ci a fait l'objet d'une étude et d'un travail de concertation avec la population, les enseignants et les représentants des parents d'élèves. Madame le Maire répond qu'avec un budget limité il faut faire des arbitrages ; un budget supplémentaire pourrait néanmoins être proposé en cours d'année quand les recettes de la vente de la Maison forestière de Vaulnaveys et le montant de la dotation de solidarité communautaire (ou le fonds de concours de la CCSG) seront connus avec précision et intégrer ainsi certaines phases du projet de sécurisation du RD112.
Thierry CLAUSSE remarque que l'engagement de la commune (conseil municipal d'aout 2012), en faveur d'actions favorables à la réduction des gaz à effet de serre, est tenu en 2013 avec l'acquisition d'une chaufferie à granulés de bois.

Détermination et affectation du résultat 2012 :

Budget assainissement :
Le compte administratif du budget annexe de l'exercice 2012 fait apparaître un résultat suivant :

En section d'exploitation :

résultat de clôture antérieur	25 435,98€ affecté à l'investissement
résultat de l'exercice	70 613,63€
résultat de clôture fin 2012	70 613,63€

En section d'investissement :

résultat de clôture antérieur	82 572,99€
résultat de l'exercice	26 411,18€
résultat de clôture fin 2012	108 984,17€

Il est proposé de procéder à l'affectation du résultat de la section d'exploitation à la couverture des besoins de financement de la section d'investissement pour un montant de 70 613,63€ (article 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé »).
Vote : unanimité

Budget principal :
Le résultat du compte administratif au budget principal est le suivant :
En section de fonctionnement : résultat de clôture fin 2012 96 376,66€
En section d'investissement : résultat de clôture fin 2012 -9 003,96€
Auquel il faut ajouter la quote-part du résultat transféré du SIBHA :
En section de fonctionnement : résultat de clôture fin 2012 : 6 555,97€ dont 34% pour Herbeys ou 2 229,03€
En section d'investissement : résultat de clôture fin 2012 : 38 356,92€ dont 40,72% pour Herbeys ou 15 618,94€

L'affectation du résultat de la section de fonctionnement en réserve en recette d'investissement est soumise au vote du conseil pour un montant de 96 376,66€ plus 2 229,03€ (article 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé »).
Vote : unanimité

Taux d'imposition communaux 2013 :
Compte tenu de la proposition de budget primitif 2013, le conseil municipal est sollicité pour entériner les taux d'imposition suivants pour 2013 :
- Taux de la taxe d'habitation : 7,50 % contre 7,40% en 2012
- Taux de la taxe sur le foncier bâti : 18,62% contre 18,38% en 2012
- Taux de la taxe sur le foncier non bâti : 56% contre 55,46%

Ces nouveaux taux représentent une augmentation moyenne de 1,3% sur un an, soit un produit supplémentaire de 7 654€ pour la collectivité, tandis que les bases, décidées par l'Etat, s'élèvent à 14 129€ pour Herbeys.
Vote : unanimité

Tarifs 2013 :
Il est proposé d'augmenter en 2013 les tarifs 2012 de 1,3% correspondant à l'augmentation des prix à la consommation sur un an.

Prestation			Tarifs 2013 (propositions)
Location salle Maison pour Tous	Particuliers	journée	170
		week-end	358
	Associations		108
	Forfait ménage		30
Concession cimetière	columbarium	30 ans	469
	tombe	30 ans	468
		50 ans	781
	Plaque alvéolée		81
Bibliothèque municipale au 1er septembre	Cotisation annuelle famille		10
	Cotisation annuelle		6,3

Vote : unanimité

Subventions accordées aux associations

Les subventions proposées au vote du conseil pour l'année 2013 sont les suivantes.

APEH	500 €	UMAC	450 €
CLIQUE	300 €	ASSOCIATION MPT	1 000 €
Club des 4 Seigneurs	400 €	COMMISSION CULTURE ET ANIMATION	800 €
DDEN	75 €	FETE DE LA MUSIQUE	2 000 €
POMPIERS	500 €	CHAMPAGNIER/BRIE/ HERBEYS FOOT	300 €
RESTOS DU CŒUR	100 €	DONNEURS DE SANG	100 €
TENNIS	1 000 €	Chats libres	350 €

Vote : unanimité

Aucune subvention n'est prévue au budget primitif 2013 au bénéfice de l'ASPEH du fait du contenu polémique et diffamatoire de certains éditos ces derniers mois. Ceci ne remet absolument pas en cause la qualité des autres articles, qui pourraient être à l'avenir intégrés au journal de la municipalité. Une subvention exceptionnelle de 1000€ est attribuée au Tennis club pour financer une opération de démoussage des terrains, en parallèle à l'élagage des arbres fait par les services techniques municipaux. Il est à noter que cette infrastructure est aussi fréquentée par les enfants d'Herbeys dans un cadre scolaire.

MARCHE DE TRAVAUX : Transformation du local de l'ancienne mairie en magasin de producteurs

Considérant :

- le Code des marchés publics et notamment le seuil de passation de marché en procédure adaptée fixé entre 15.000 € et 5 millions € H.T pour les marchés de travaux,
- l'appel à concurrence publié aux « Affiches de Grenoble et du Dauphiné » le 18 janvier 2013, pour la transformation du local de l'ancienne mairie en magasin de producteur,
- Considérant les offres reçues en mairie,
- Considérant le montant prévu au budget primitif 2013 de la commune,

Le Conseil Municipal est sollicité pour :

- Attribuer les lots du marché de travaux et
- Autoriser Madame le Maire à signer tout document nécessaire à la finalisation de cette opération.

Douze lots différents ont été identifiés par le maître d'œuvre, Paul et Seguin Architectes, pour un total de 224 108,35€ H.T. (options inclues) ainsi réparti :

LOTS	ESTIMATION	MOINS DISANT	ENTREPRISE RETENUE EN NEGOCIATION	MONTANTS offre de Base NEGOCIES	MONTANT TOTAL H.T BASE+OPTIONS
1 - DEMOLITION - GROS-OEUVRE - MAÇONNERIE	76 300,00	78 754,50	CPM CONSTRUCTION	78 951,00	79 847,00
3 - ÉTANCHEITÉ	3 400,00	3 661,70	SEI	3661,70	3661,70
4 - MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES BOIS	12 900,00	12 233,00	BPS 38	11 988,34	19 583,34
5 - CLOISONNEMENT POUR CHAMBRE FROIDE	12 500,00	11 260,00	LEONE FROID	10 790,00	10 790,00
6 - CLOISONS - DOUBLAGE - PLAFONDS	8 300,00	7 458,00	BARATIER	7 200,00	7 200,00
7 - CARRELAGE	6 600,00	4 000,00	SOGRECA	5 522,00	5 522,00
8 - PEINTURE	7 800,00	5 825,45	EDPP	5 594,23	6 451,19
9 - SERRURERIE - METALLERIE	17 800,00	16 109,32	ACGP CACI	15 867,68	15 867,68
10 - FAÇADES - ZINGUERIE	25 500,00	29 865,50	SARL BMI	29 000,00	29 000,00
11 - CHAUFFAGE PLOMBERIE SANITAIRE	20 300,00	17 795,00	MARQUES	18 729,71	18 729,71
12 - ELECTRICITE COURANTS FAIBLES	11 200,00	16 326,00	FITELEC	16 472,28	17 705,61

Vote : unanimité

DEMANDE DE SUBVENTIONS :

Extension du réseau d'assainissement

Dans le cadre du projet d'assainissement des secteurs du Villard, la Pra et le Gouter, Madame le Maire souhaite trouver des financements : l'assiette totale des travaux est estimée à ce jour à 1 031 000€ HT.

Le Conseil Municipal est sollicité pour demander au CGI et à l'Agence de l'Eau, une aide financière la plus importante possible et autoriser le CGI à percevoir pour le compte de la commune la subvention attribuée par l'Agence et à la lui verser.

Vote : unanimité

Chaufferie bois

Suite à l'étude du cabinet INDIGGO sur la faisabilité d'une chaufferie bois et l'intervention du représentant de l'AGEDEN au Conseil municipal de novembre 2012, la solution d'un chauffage par chaudière à granulés est envisagée. La chaufferie serait installée en sous sol de la mairie, un silo textile extérieur serait construit entre la mairie et l'église, l'installation permettrait de mutualiser un chauffage à énergie renouvelable commun à la mairie, l'église, le commerce et l'étage de l'ancienne mairie.

L'estimation des travaux est de 60 000€ H.T., Madame le Maire souhaite qu'une demande de financement soit adressée à la Région Rhône Alpes à hauteur de 20%.

Remarque : dans le plan d'actions qui a suivi la réalisation du Bilan Carbone, la commune s'était engagée à consacrer 2% de son budget de fonctionnement à un « fonds communal Bilan Carbone » utilisé pour financer des solutions visant à réduire ses émissions en GES. Cette année le montant de ce « fonds communal Bilan Carbone » est affecté au financement du projet de chaufferie bois granulés.

Vote : unanimité

Charte QUALITE DES RESEAUX ASSAINISSEMENT :

Vote : unanimité

CONVENTION POUR LE TRANSFERT DES ELEMENTS DE L'ACTIF ET DU PASSIF DU SERVICE DE L'EAU AU SIEC

Vote : unanimité

REPRISE DE L'ETAT DE LA DEFENSE INCENDIE AU BUDGET PRINCIPAL

Vote : unanimité

BAIL POUR LA MISE A DISPOSITION DE BUREAU AU SIEC

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Madame le Maire à signer un bail d'une durée de 6 ans avec le SIEC pour un bureau de 12 m2 au 1er étage de la mairie d'Herbeys et un terrain d'une contenance de 500 m2 environ, cadastré BA71 en zone NA, au chemin du Plâtre à Herbeys , sur lequel le SIEC a édifié à ses frais un atelier.

Le contrat de location prévoit un loyer annuel de 1800€ pour le local et 1000€ pour le terrain, payable d'avance par moitié en janvier et en juillet de chaque année. Le loyer sera révisé automatiquement chaque année en janvier en fonction de l'indice national du coût de la construction publié par l'INSEE (indice de référence au 4ième trimestre 2012).

En sus du loyer, le locataire remboursera au bailleur sa quote-part dans les charges liées au fonctionnement du bâtiment de la mairie soit pour l'année 2013 sur la base des frais réels 2012 arrondis à 1270€.

Chaque année, le montant de la participation du SIEC aux charges générales sera recalculé au réel.

Vote : unanimité

CONVENTION POUR LA GESTION DES RESEAUX COMMUNS A BRIE ET ANGONNES ET HERBEYS

Suite à la dissolution du SIBHA et au projet d'extension du réseau d'assainissement du Villard au Gouter, il est proposé aux Conseils Municipaux de Brié et Angonnes et d'Herbeys d'entériner une convention pour définir les modalités d'entretien, de réparation et d'extension du réseau d'assainissement exploité par les deux collectivités.

Dans un souci de simplification de gestion et de libre administration de son territoire communal, il est prévu que la commune d'Herbeys rétrocède à la commune de Brié et Angonnes l'entière propriété des réseaux construits par Herbeys sur la commune de Brié et Angonnes.

Le réseau de collecte de Brié et Angonnes étant entièrement gravitaire, la commune d'Herbeys s'engage à participer aux frais d'entretien voire d'investissement engagés par Brié et Angonnes sur l'ex-canalisation du SIBHA et le nouveau collecteur commun créé par le raccordement de la nouvelle canalisation partant du Villard et descendant au Souveyron.

La participation financière des communes prévue est proportionnelle aux nombres d'abonnés raccordés des deux communes par tronçon.

Vote : unanimité

MANDEMENT DU SEDI :

Roger Nisol explique que le réseau téléphonique est saturé au Villard ; une demande d'autorisation de voirie de la société Orange a récemment été reçue en mairie ; elle prévoyait l'implantation de quatre nouveaux poteaux téléphoniques supplémentaires de l'autre côté du chemin du Villard pourtant déjà équipé.
Face à cette situation, il est proposé au Conseil Municipal de mandater le SEDI pour étudier la faisabilité d'un enfouissement du réseau d'électricité basse tension et du réseau téléphonique et de leurs branchements, de manière conjointe aux travaux d'assainissement sur les secteurs du Villard de la Pra et du Gouter.
Le SEDI serait maître d'ouvrage pour les travaux nécessaires à l'éclairage public.
Vote : unanimité

ADHESION AU PEFC (Promouvoir la gestion durable de la forêt)

Vote : unanimité

DESIGNATION DE DELEGUES POUR L'ESPACE BELLEDONNE

Délégué titulaire : Michel MATHIEU
Délégué Suppléant : Philippe REGO
Vote : unanimité

INFORMATIONS DIVERSES:

- Liste des marchés publics contractés depuis le 01 janvier 2013

N. Van Biervliet réitère sa demande d'envisager d'intégrer dans les prochains gros marchés de la commune des clauses d'insertion (art.14 et 30) qui permettent de favoriser l'accès à l'emploi des publics demandeurs d'emploi. Il est envisagé de réfléchir à cette proposition dans le cadre des travaux d'assainissement.

- Application de la réforme des rythmes scolaires en septembre 2014
- Rapport d'activité de la bibliothèque 2012
- Fermeture provisoire de la déchetterie de Vaulnaveys le haut

Date du prochain conseil municipal : le 7 mai 2013

Centre Communal d'Action Sociale : Compte rendu du 18 mars 2013

Présents : Brigitte GOILLOT, Roger NISOL, Nathalie VAN BIERVLIET, Marylène BRIERE, Jean Noël CAUSSE, Elisabeth SCIUS, Michèle LAURENT RITOUD
Absent excusé : Mireille CHABERT (pouvoir à R. NISOL), **Absent :** Marie Noëlle CHANTEREAU, Anne GACHON CLAY, Anne BURGAGNI.
Secrétaire de séance : Roger NISOL
Nombre de membres en exercice : 11, **Nombre de membres présents** : 7, **Nombre de votants** : 8

1/ Approbation du compte administratif 2012 : Vote: unanimité
2/ Approbation du compte de gestion 2012 : Vote: unanimité
3/ budget primitif 2013 : Vote : unanimité

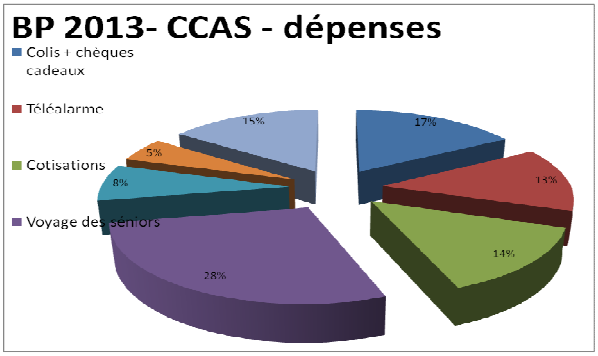

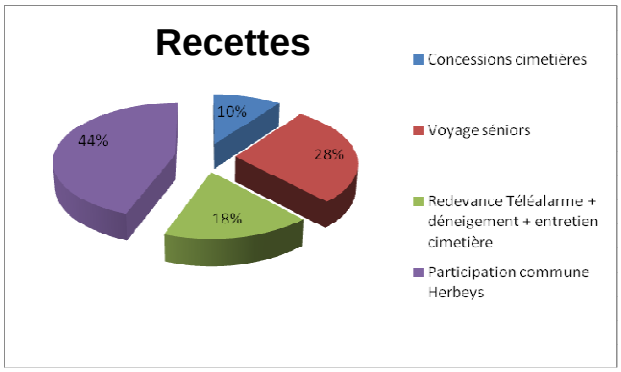

Nb : Il est à préciser que toutes les actions à dimension sociale menées par le CCAS sont imputées sur le budget du CCAS mais également sur le budget communal notamment pour les repas à domicile, le soutien des structures d'aide aux demandeurs d'emploi....

4/ Don à l'Association PHARES et à l'œuvre Nationale du Bleuet de France

Considérant que plusieurs personnes âgées ont fait savoir qu'elles n'étaient pas intéressées par le colis ou le chèque cadeau offerts à l'occasion de Noël par le CCAS et qu'elles souhaitaient que l'argent aille à une association humanitaire,
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale décide, de verser une subvention de 960€ à l'Association PHARES (association pour la réadaptation psychosociale des personnes hospitalisées) et une subvention de 960€ à l'œuvre Nationale du Bleuet de France (amélioration du quotidien d'anciens combattants, victimes de guerre et éveil de la conscience citoyenne des générations futures). Vote : unanimité

5/Convention d'entretien des concessions situées aux cimetières communaux d'Herbeys

Les propriétaires des différentes concessions doivent entretenir ces dernières. Le CCAS ayant constaté la difficulté de certains habitants à assurer cet entretien (personnes âgées ou habitants contraints par des difficultés de santé ou par l'éloignement géographique), celui-ci a validé par délibération la possibilité pour le CCAS d'intervenir en lieu et place des propriétaires et de signer une convention. Avec eux. Ce conventionnement permettra au service technique de la commune d'entretenir ces concessions moyennant une contribution financière.

Si ce conventionnement vous intéresse et si vous correspondez aux critères ci dessus, vous pouvez contacter directement la commune. En parallèle, des courriers seront envoyés aux propriétaires des concessions non ou mal entretenues à ce jour pour leur proposer le service.

Après délibération, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité:

- autorise Madame le Maire, Président du CCAS, à signer des conventions d'entretien des concessions implantées dans les cimetières communaux avec les personnes intéressées et correspondantes aux critères,
- de fixer le tarif de la participation annuelle à 100€ par concession entretenue.

6/ Divers :

- Mener une Analyse des besoins sociaux sur la commune :

Nathalie Van Biervliet explique que le CCAS mène actuellement une réflexion sur le projet de mener en 2013 une Analyse de Besoins Sociaux (ABS) sur la commune. En effet, la commune d'Herbeys comme toutes les autres communes, est confrontée à de multiples enjeux socio-économiques sur son territoire et souhaite, afin d'y faire face et aider ses concitoyens à faire face à leurs besoins sociaux, mener une analyse ABS. Cette analyse permettra au CCAS de pouvoir adapter et développer son action locale aux besoins prioritaires des habitants. Après avoir rencontré des cabinets spécialisés dans ce type d'étude, il est apparu plus pertinent et efficient de faire cette analyse à l'échelle intercommunale en associant une commune voisine qui potentiellement peut avoir des besoins similaires. Ainsi le CCAS de Brié et Angonnes a accepté de travailler avec le CCAS d'Herbeys pour mener conjointement cette analyse.
Cette phase de réflexion se poursuit et sera mise en délibération lors d'une prochaine réunion du CCAS.

- Voyage intercommunal des seniors :

Pour la 3ème année le CCAS organise avec l'ANCV, un séjour de 8 jours pour les habitants des communes d'Herbeys, Brié Angonnes et Bresson. Cette année la destination est Fouesnant avec un transport assuré par bus et avion.
Chaque participant finance son voyage dont le coût varie en fonction des ressources. Comme chaque année le CCAS prend en charge la totalité du coût du transport pour les seniors non imposables afin de faciliter leur départ en vacances. Cette année nous réfléchissons sur la possible participation du CCAS au coût du transport pour les personnes faiblement imposables.

- **Le nombre de personnes âgées** sur la commune augmente régulièrement. A ce jour, 228 personnes de 70 ans et plus résident sur Herbeys. L'analyse des besoins sociaux devra s'attacher à mettre la focale sur les besoins des seniors de notre commune (logement, service…)

Travaux chemin du Cholet

Les riverains et autres usagers du chemin du Cholet se demandent ce qui est arrivé à son revêtement, par ailleurs partiellement découpé et enlevé début mars, sur une largeur de 60 cm et sur une longueur de 200 m, comptée depuis l'intersection avec la route de Romage. Les travaux d'enfouissement d'un câble ERDF à haute tension (20.000 V) effectués au second semestre de l'année 2.011, exigeaient de l'entreprise adjudicataire des travaux, la société GEMELEC, après remblayage et compactage de la tranchée, une reconstitution à l'identique du revêtement ancien bicouche appliqué depuis plus de trente ans. Deux hivers consécutifs rigoureux ont eu raison d'une exécution de facture discutable. Nous sommes intervenus avec insistance et à plusieurs reprises pendant toute l'année 2.012 auprès du Client et Maître-d'œuvre ERDF. Le mois dernier, dossier photos établi par huissier en appui, nous avons mis le Client en demeure de procéder sans retard aux travaux de réfection indispensables. Au terme d'une visite du site effectuée le 21 mars dernier en notre présence, ERDF et GEMELEC sont convenus d'un plan d'action à mettre en œuvre au plus tard mi avril 2.013. Pour éviter tout risque d'accident et faciliter les opérations de réfection, nous mettons en place un sens unique dès le lundi 15 avril, jour de démarrage du chantier sauf intempéries et autres aléas. Les riverains ont été prévenus par lettre. La durée des travaux est difficilement prévisible car elle est surtout fonction du temps qu'il fera.

Rappel : ERDF prend à sa charge l'intégralité du coût global de cette artère qu'elle a voulue ; elle s'étend de Eybens à Chamrousse en irriguant les villages et hameaux traversés ou longés. Comparé aux lignes aériennes en conducteurs non isolés auxquelles il se substitue, un câble souterrain est pratiquement insensible aux phénomènes atmosphériques.

Deux postes de transformation sont en place depuis début 2.013, l'un au Cholet, l'autre sur la route de Romage ; leur raccordement au câble et au réseau de distribution basse tension devrait avoir lieu cette année. Nous vous préviendrons en temps opportun. Entretemps, nous tenons à vous remercier pour votre patience et votre compréhension, face à la gêne occasionnée par ces dernières phases de travaux..

R. Nisol

Le Projet du Plâtre

Dans le cadre de l'étude de programmation urbaine sur le projet du Plâtre, et suite à la première réunion publique qui a eu lieu en octobre 2012 présentant le diagnostic, une deuxième réunion publique s'est tenue à la Maison pour Tous, le 12 avril dernier devant une soixantaine de participants.
Elle avait pour objet, d'une part d'informer les Herbigeois de l'évolution de l'étude et du projet, et d'autre part, de recueillir leurs remarques sur les scenarii proposés. Les élus sont attachés à ponctuer chaque étape de cet important projet par des réunions de concertation.
On peut rappeler que c'est dès 2008 que la municipalité s'est engagée à réfléchir sur la réalisation d'un éco-quartier sur le terrain communal du Plâtre. Un accord de principe a été trouvé avec le propriétaire foncier de la partie basse du tènement, ce qui nous permet de travailler sur un projet urbain et cohérent sur l'ensemble du tènement impacté par le projet.
En juin 2011, le Conseil Municipal a lancé le projet avec les ambitions suivantes :

Créer une offre de logements sociaux-locatifs et des logements en accession à la propriété.

Le souhait des élus est de créer un éco-quartier avec une offre de logements qui n'existe pas actuellement sur Herbeys et ainsi de répondre aux besoins qui se sont exprimés depuis quelques années. Il s'agit d'au moins huit logements sociaux locatifs, permettant aux habitants d'Herbeys ou à leurs enfants, de rester ou revenir sur la commune. Il nous semble très important que la commune conserve la gestion des bénéficiaires de ces logements, tel que cela fonctionne pour les logements existants.
Des logements destinés aux primo-accédants permettront aux personnes ne pouvant pas acquérir un bien individuel à Herbeys, de devenir propriétaire. Afin d'éviter toute spéculation, des clauses de non-spéculation sur la revente de ces biens seront prévues pour une durée qui reste à déterminer. Certaines communes vont jusqu'à une durée de 40 ans. De même, la gestion contractuelle du foncier sera étudiée pour limiter ce risque de spéculation.
Enfin, des logements en accession libre seront également proposés et permettront d'équilibrer financièrement l'opération.

Offrir des services publics et privés aux habitants

La mixité sociale et générationnelle souhaitée par ce projet, permettra de répondre aux besoins récurrents de service à la personne : employé familial, assistante maternelle, auxiliaire de vie… La commune sera propriétaire d'un local polyvalent de 120m² environ, dont la destination reste à confirmer en fonction des besoins (espace accueil pour les personnes âgées, salle de réunion pour les associations, espace intergénérationnel)
Les élus se sont rapprochés de l'OPAC38, promoteur bailleur social présent sur la commune et avec qui la CCSG travaille également, pour mener à bien cette opération.

Eco-quartier répondant aux normes environnementales, énergétiques et architecturales

La commune est accompagnée dans ce projet par le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) en lien avec l'Architecte des bâtiments de France, afin de permettre la meilleure intégration environnementale et architecturale de ce projet dans le cœur de notre village. L'AURG (agence d'urbanisme de la région grenobloise) est également associée pour son volet urbanisme réglementaire.
Il est important de préciser que l'ABF a souligné la grande qualité de la présente étude.
Les élus sont particulièrement attachés à la notion d'éco-quartier qui implique un mode de vie alliant des espaces partagés (jardins familiaux, parcs, espaces de convivialité), aux déplacements modes doux (voirie à sens unique et grands trottoirs en maillage du quartier) et des constructions économes en énergie.
Notre ambition est de créer un quartier dont la qualité de conception et de réalisation s'intègre parfaitement dans le cœur de notre village.

Projet financièrement équilibré

L'exigence de la commune est que cette opération soit au minimum une opération blanche, en recherchant la meilleure valorisation de ce terrain.

Conclusion

Lors de la réunion publique, les habitants se sont exprimés sur les différents aspects du projet, tels que la capacité des voiries, l'impact sur l'école et le périscolaire, les caractéristiques techniques du projet, la valorisation du terrain, l'utilisation de la salle communale, des aspects très techniques et la dimension sociale du projet.
Les élus vont poursuivre leur réflexion, ont entendu les remarques des Herbigeois et travailleront afin que ce projet soit porté par le plus grand nombre d'entre vous.
Ce projet, pour l'Equipe Municipale, est bien la création d'un éco-quartier et non pas une opération financière ou immobilière.

Mairie d'Herbeys

herbeys.fr

Téléphone : 04 76 73 63 76 Fax : 04 76 72 09 65

Courriel : commune.herbeys@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Lundi au samedi : 8h30/11h30 et Mardi : 17/19 h

Réception du Maire: Du lundi au vendredi sur RDV de 9h à 11h

***

Marché d'Herbeys : Le dimanche de 9h à 12 h.
à côté de la mairie - Produits locaux.

***

Permanences de l'architecte consultant

« Madame le Maire demande l'avis de l'architecte conseil pour statuer sur les permis de construire et autres autorisations et déclarations d'urbanisme»

RDV : Tel : 04 76 68 84 60 (CCSG)

***

Consultations énergétiques à JARRIE sur RDV
Tel : 04 76 68 84 60 (CCSG)

***

Déchèterie de Vaulnaveys

Fermeture temporaire du 2 avril au 21 mai - voir page 14

Route de Brié à Vaulnaveys - Le Haut

Tél.: 04-76-03-26-80

Mardi,	8h/13h
Mercredi,	8h/13h et 14h/18h
Jeudi	8h/13h
Vendredi,	8h/13h
Samedi,	8h/18h

Des cartes d'accès aux déchèteries intercommunales sont disponibles en mairie

***

Ramassage des poubelles : le mercredi matin.

***

Syndicat Intercommunal des Eaux de Casserousse :
04.76.72.03.17 / 06.08.24.30.32 / 04.76.97.75.48

***

Bibliothèque: Horaires d'ouverture
Mercredi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h30
Samedi matin de 10h à 12h

***

Permanence ADPA : sur rendez-vous au 04.7604.84.58

***

Conciliateur de justice à Eybens 04-76-60-76-22

***

Arrêté Préfectoral n° 2008-11470
Périodes interdites pour le brûlage des végétaux secs

du 15 février au 30 avril et du 15 juillet au 30 septembre

Tout particulier doit s'assurer que le brûlage s'effectue dans une zone dégagée ne comportant aucun matériau combustible susceptible de propager le feu et le brûlage doit se faire sous la surveillance permanente d'une personne

Horaires des tondeuses et machines à respecter :

Jours ouvrables de **8h30** à **12h** et de **14h** à **19h**
Les samedis de **9h** à **12h** et de **15h** à **18h**
Interdit dimanches et jours fériés

La commune d'Herbeys recrute

Offre d'emploi : agent de cantine et garderie

La commune d'Herbeys recherche un agent pour participer au service des repas de la cantine scolaire et à l'animation de la garderie du soir. Au sein d'une équipe de cinq personnes vous participerez au service des repas, à la surveillance des enfants et au nettoyage du matériel et des locaux utilisés.
Adressez un CV et une lettre de motivation à Madame le Maire en mairie d'Herbeys.
Poste à temps non complet et à pourvoir dès septembre 2013.

Offre d'emploi : Job d'été

Vous êtes majeur, titulaire du permis de conduire et intéressé pour travailler aux services techniques de la commune, quatre semaines en août prochain ?
Adressez un CV et une lettre de motivation à Madame le Maire en mairie d'Herbeys.

Inscription scolaire

INSCRIPTION SCOLAIRE EN MAIRIE

Rentrée 2013/2014

Les enfants nés en 2010 et les nouveaux arrivants sur la commune doivent être inscrits administrativement à la mairie d'Herbeys **et** auprès de l'école. Vous devez vous munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de votre livret de famille ainsi que de votre quotient CAF qui servira à la réflexion sur la mise en place des rythmes scolaires. Un certificat d'inscription vous sera remis pour pouvoir ensuite faire les démarches auprès de l'école d'Herbeys. Les inscriptions à l'école d'Herbeys auront lieu aux dates suivantes :

- **Lundi 6 mai 2013 de 8h30 à 16h30**
- **Lundi 13 mai 2013 de 8h30 à 16h30**
- **Lundi 27 mai 2013 de 8h30 à 16h30**

La directrice est joignable au téléphone le lundi toute la journée (04.76.73.63.69).

Prévention des cambriolages

L'arrivée du printemps annonce des températures plus douces et par conséquent des comportements à risque plus importants de la part de chacun d'entre nous, vis-à-vis des cambrioleurs. Les beaux jours attirent inévitablement les gens à l'extérieur de leur habitation et entraînent l'ouverture des portes et fenêtres. Votre seule présence autour de la maison ne suffit pas à dissuader un cambrioleur de rentrer dans votre domicile. Prenez soin de condamner les ouvertures sur lesquelles vous n'avez aucune vue. Ne laisser pas votre véhicule ouvert, de surcroît avec les clés sur le contact, et ce, même si celui-ci est stationné dans la cour de votre maison. Prenez soin de fermer la porte d'accès au domicile à clé. **Lors des absences de courtes durées pour effectuer une course rapide ou récupérer les enfants à l'école, ne prenez pas le risque de laisser votre maison ouverte, dix minutes suffisent pour alléger vos biens**. Vous pouvez contacter **la gendarmerie d'Eybens. Téléphone : 04 76 25 43 93 ou le 17**

Médiatrice du livre

Bienvenue à notre nouvelle médiatrice du livre Anne Lise Boussy qui a pris ses fonctions au mois d'avril. Elle remplace Sophie Favier qui a évolué vers un poste de bibliothécaire à Domène.

Cérémonie du 8 mai 1945

La cérémonie du 8 mai 1945 aura lieu à 10h15 au Monument aux Morts.
Nous vous attendons nombreux pour cet hommage rendu aux Herbigeois, morts pour la France.
La cérémonie sera suivie d'un apéritif offert par la Mairie d'Herbeys.

Pour toutes informations Complémentaires :
ADIL 38
2 bld Maréchal Joffre
38 000 Grenoble
04.76.53.37.30

De nombreuses permanences dans le département renseignez-vous *!*

*L'ADIL 38 est agréée par le Ministère chargé du logement; elle regroupe l'Etat, le Conseil Général, les collectivités locales, Action Logement, les organismes de logements sociaux et d'intérêt général, les établissements de crédit, les professionnels et les associations d'usagers. Les conseils de l'ADIL sont totalement **gratuits**.*
www.adil38.org

Informations diverses

Votre bibliothèque en quelques chiffres

*** Vous êtes 216 lecteurs actifs**, auxquels s'ajoutent les **enfants de l'école** qui viennent chaque semaine, encadrés par la médiatrice du livre employée par la municipalité.
*** A votre disposition : 4331 livres, 2065** pour adultes, **2266** pour les jeunes, plus les emprunts mensuels à la Bibliothèque Départementale.
*** 2012 a apporté 226 nouveautés**, achetées chaque mois grâce à la subvention annuelle de 2700 € accordée par la mairie

***Au total, 7106 livres ont été empruntés, 2441** par les adultes et **4665** par les enfants (2355 en individuels plus 2310 en groupes).
Les champions : les albums pour les enfants (2031) et les romans pour les adultes (1950).
Donc votre bibliothèque tourne bien, grâce à votre fidélité, et espère attirer de nouveaux abonnés en 2013 ,dans un local petit mais convivial .
L'équipe de 7 bénévoles continue à assurer avec plaisir les permanences et le travail de fond, mais ne refuserait pas du renfort !

Pour l'équipe, Monique Billat

Rappel : Pour les retours en dehors des permanences, une grande boîte est à votre disposition sur le parking, à droite du portail.

Le printemps est là, nous « aérons » les rayons des documentaires adultes !
Les déclassés sont en vente : 1€ les 2 , à votre disposition pendant les permanences .

Obligation d'installer un détecteur de fumée : échéance fixée au 8 mars 2015

Chaque logement, qu'il se situe dans une habitation individuelle ou dans une habitation collective, doit être équipé d'au moins un détecteur de fumée normalisé en vertu des dispositions du décret du 10 janvier 2011.
Dans les maisons ou les appartements à plusieurs niveaux, il est préférable d'en installer un par étage.

Quelles sont les personnes concernées ?
C'est l'occupant du logement, qu'il soit locataire ou propriétaire, qui devra installer le détecteur de fumée et veiller à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif.
Cependant, pour les locations meublées, les locations saisonnières, les logements-foyers, les logements de fonction et les résidences hôtelières à vocation sociale, l'obligation incombera au propriétaire bailleur.
Pour les logements-foyers et les logements familiaux gérés par des organismes d'intermédiation locative et de gestion locative sociale, l'installation et l'entretien de l'appareil s'imposeront à eux.

Quelles sont les obligations à leur charge ?
Elles sont responsables de l'installation et de l'entretien du détecteur de fumée. A ce titre, il leur appartiendra de s'assurer au préalable de la mise sous tension de l'appareil en vérifiant que le voyant est allumé et de remplacer au besoin les piles lorsque le signal de défaut de batterie est émis.
Les personnes concernées par cette obligation devront notifier cette installation à l'assureur avec lequel elles ont conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie par la remise d'une attestation dont le contenu est règlementé. A titre d'information, il est possible pour l'occupant de bénéficier d'une minoration de la cotisation prévue par la police d'assurance garantissant les dommages incendie lorsque l'assuré équipe son logement d'un détecteur de fumée.

Caractéristiques techniques du détecteur de fumée :
Il devra être muni d'un marquage CE attestant de la conformité à la norme NF EN 14604.
L'arrêté du 5 février 2013 précise les normes techniques auxquels doivent satisfaire les détecteurs de fumée.
Parmi ces normes, l'on peut citer l'obligation pour le dispositif de comporter un indicateur de mise sous tension, l'obligation de comporter un signal visuel indiquant l'absence de batteries ou de piles ou encore l'obligation d'émettre un signal d'alarme d'un niveau sonore d'au moins 85dB(A) à 3 mètres, etc.
Le détecteur devra être accompagné du mode d'emploi permettant à l'occupant d'assurer l'installation, l'entretien et l'exercice du contrôle de l'équipement.

Le Relais d'Uriage

Bonjour à tous,
Le printemps revient et avec lui les beaux jours!!! Au Relais d'Uriage la terrasse va rouvrir ses portes, le jeu de boules va retrouver ses adeptes et les enfants du mercredi vont pouvoir courir dehors en sirotant des grenadines!!! Le bonheur!!!
Au café vous y trouverez toujours un artisan prêt à vous renseigner sur vos futurs travaux ou simplement quelqu'un pour discuter!!!
Le dimanche, le Dauphiné Libéré (service gratuit !!!) à peu près tous les mois une soirée à thème « voyage culinaire » : couscous, choucroute, croziflette,…
Je vous rappelle aussi que le bar est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 14h et de 16h à 19h sauf si on fait une partie de pétanque l'été, alors dans ce cas, la soirée se prolonge!!!
Le samedi et le dimanche ouverture de 8h à 13h environ.
Le restaurant est ouvert du lundi au vendredi sur réservation avant 10h30 le matin, le soir et le weekend pour des groupes à partir de 15 personnes.

Téléphone : 04.76.73.63.20.
N'ayez pas peur de pousser la porte du bistrot !!!
A bientôt
Amicalement,
Mauricette

Ça s'est passé près de chez vous…

CMEJ : atelier graff au terrain de sports

Samedi 16 et dimanche 17 mars a eu lieu une initiation, animation et travail en graff sur le local du terrain de sports et sur le skate park. Des jeunes d'Herbeys, sous la conduite d'un graffiste- graffeur professionnel, Brice de la société de création Alwest, ont repris les graffitis sauvages qui avaient été faits il ya quelques années et les ont recouvert par une fresque originale campagnarde et très imagée.
Neuf jeunes adolescents autour de Lucas Zambon ont travaillé sur ce projet et ont rempli de couleurs ce local qui sert au football et au tennis. Une animation qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance et dont le résultat est à voir.

Les jeunes ont été sensibilisés aux techniques du graff et à la réglementation en vigueur. Ils espèrent que leurs graffs seront respectés.

Philippe REGO

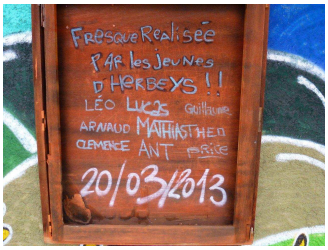

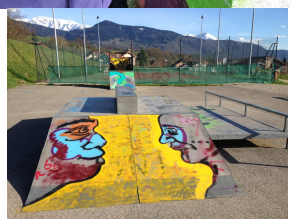

César JOFFRE à la réunion du CMEJ

Vendredi 24 mai 2013 de 19H à 22h à la MPT
Soirée Hockey « Bandit »

Le CMEJ a décidé d'organiser une soirée sportive et conviviale comme cela avait été organisé il y a quelques années. César JOFFRE, joueur aux Brûleurs de Loups, est venu expliquer les règles et proposer son aide pour l'organisation de cette manifestation. Nous espérons aussi la présence d'autres hockeyeurs Herbigeois, Pierre AMODRU-FROMENT et Maxime CHAPEL .

3 catégories de 5 joueurs: enfants (primaire)/ jeunes collégiens-lycéens/ familles, adultes, mixte
Venez nombreux, en famille, entre copains! Inscrivez-vous (voir dernière page).

Participation: 3€ au bénéfice de l'Arche de Dolanji et des Restos du cœur
Date de la prochaine réunion du CMEJ: mercredi 22 mai de 19h à 20h en mairie

Ecole : carnaval

Carnaval haut en couleur pour les enfants de l'école d'Herbeys, sur le thème « palette de couleurs ».
Bonhomme carnaval: peintre paré de tableaux réalisés par les enfants...
Ils étaient très nombreux, à l'heure du goûter, ce samedi, à se dresser devant Monsieur Carnaval qui allait être brûlé : Les adolescents, pressés de voir le bonhomme carnaval au milieu des flammes, avaient pris de l'avance pour faire exploser des pétards. Le défilé, parti vers 15 h 15, a duré le temps d'une balade joyeuse et colorée le long de la route « Le Villard » cerné par les cordons de sécurité des parents, le tout orchestré par l'association des parents d'élèves d'Herbeys.

Infos jeunes : 1,2,3… départ!

Vous avez des projets de départ en vacances en France ou à l'étranger?

Pensez 1,2,3… départ !

Jeunes d'Herbeys, vous pouvez bénéficier de bourses au départ proposées par le SICE (Syndicat Intercommunal du Canton d'Eybens). Ces bourses sont ouvertes aux jeunes de 16 à 25 ans résidant dans les communes du canton (dont Herbeys fait partie).

Informations et Inscription au PIJ d'Eybens: 04-76-62-34-86 et pij@ville-eybens.fr
Espace culturel Odyssée, 89 avenue Jean Jaurès à Eybens.

Vous pouvez aussi me contacter par courriel à: philippe.rego@herbeys.fr

Annonces

La commune d'Herbeys vend la **table en noyer** qui était dans l'ancienne salle du conseil. Prix : 500 euros / priorité aux Herbigeois.
Contacter la Mairie au 04.76.73.63.76

LE MINI CONSERVATOIRE DES ALPES OUVRE: Une Mélopie School dès septembre 2013 ! Cours d'anglais ludiques pour enfants à partir de 4 ans, 1heure30 par semaine chez un parent-hôte par groupe de 8 enfants. Pour tout renseignement et pour réserver votre place, appelez au 04 76 53 57 32 ou 06 60 25 51 79. Un cours de musique pour enfants à partir de 3 ans ouvrira dès la rentrée 2013. Méthode Mélopie avec apprentissage du piano, découverte de 24 instruments, coloriages de notes et chansons!
8 places disponibles, pour tout renseignement appelez au 04 76 53 57 32 ou 06 60 25 51 79

Le programme du concert "**Plaisirs et Vanités du Rossignol**" donné le 2 octobre 2011 en l'église d'Herbeys par l'ensemble Philomèle a été enregistré en la chapelle Saint-Firmin de Notre-Dame-de-Mésage en juillet 2012 et le disque est maintenant disponible. Ceux qui voudraient retrouver, ou découvrir, les moments de grâce qui ont tant enthousiasmé le public de ce concert pourront contacter Bernard Maisonneuve à maisonneuve.bernard@gmail.com

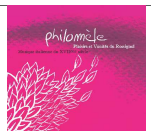

Les jardins épicés (ferme des charrières, au Noyaret, Herbeys) vous propose, à partir du 19 avril et jusqu'au 1er juin, des plants biologiques d'aromatiques (basilic, persil, coriandre, aneth) et de légumes (tomates, courgettes, aubergines, poivrons, concombres, salades, blettes, betteraves, choux, courges, fenouils, piments, poireaux). La vente a lieu à la ferme le vendredi de 16 à 18h30 et le samedi de 10 à 12h et de 16 à 18h30 , ainsi que sur le marché de Tavernolles le mardi de 15 à 19h.
Pour tout renseignement, vous pouvez nous envoyer un mail : lesjardinsepices@gmail.com ou nous appeler au 0476980265.

Emprunterais bétonnière pour 1/2 journée (1 m3 de béton à faire) ou "détournement" d'un camion toupie amenant du béton chez quelqu'un, contre rémunération. Mr Lachenal Denis 75 impasse du grand Vial Herbeys. Tel 0476736011 ou 0608041684.

Recherche heures d 'entretien ménager chez particuliers. Secteur Herbeys et Villeneuve d'Uriage. En semaine le matin de préférence ou le week-end. CESU acceptés. Contact : 04.76.89.00.63

Motard cherche garage, box, remise pour garer sa moto. Colocation acceptée.
Merci de contacter Vincent SARRAZIN 0661910851

Jeune fille bientôt 18 ans propose de **garder vos enfants (à partir de 5 ans)**. Disponible tous les soirs sauf le lundi. Vous pouvez me joindre au 0610225840

Je donne un cochon d'Inde né le 24 mai 2012.
Je vends une cage 30 euros + une laisse 3 euros.
Contacter le soir à partir de 20h. Tél : 04.76.89.00.63

A vendre 1 imprimante Tout en 1 (Imprimer, Scanner, Copier), HP PSC 1510 avec cartouche noire.
Bon état. Livrée avec câble USB et CD d'installation et documentation, 25 Euros. Tel 0627811095.
A vendre écran d'ordinateur LCD, HP 15 pouces. 15 Euros. Tél 0627811095.
Jeune Lycéenne cherche **heures de babysitting** sur Herbeys. Disponible samedi soir et pendant les vacances scolaires.
Mélissa Amroun : Tel 0476736903.

Cherche un particulier sur Herbeys ou Brié souhaitant prendre un gentil cheval en pension à l'année pour tenir compagnie aux siens.
Participation mensuelle aux frais d'entretien. Tél : 04 76 73 08 57

Je suis dans une situation de travail et de vie qui ne me permettent plus de garder mon **chien qui s'appelle JAKA** âgé de 3 ans.
c'est un croisement entre un Braque Allemand et un Epagneul. C'est un chien très gentil, ultra affectueux qui aime autant les câlins que les balades. Il s'entend très bien avec les enfants, nous avons une petite fille d'un an. Bref c'est notre super toutou qu'on adore mais je viens de changer de situation professionnelle ce qui ne me permet plus de l'emmener avec moi au travail. Nous vivons en appartement, Jaka va être enfermé toute la journée. **Nous cherchons une famille à la campagne** qui lui apportera beaucoup d'affection. Il est vacciné et suivi par un vétérinaire. tel 06 88 98 16 89

Tribune Energie et Habitat : Réflexions sur l'avenir possible de l'énergie

La Réglementation Thermique RT 2012. Un mot.

Le Bulletin Municipal de janvier 2013 évoquait la **Réglementation Thermique RT 2012**, chevalier blanc annoncé de l'énergie et pourfendeur incorruptible des gaspillages à tous les niveaux : bâtiment neuf et ou rénové. Est visée, bien sûr, la perennité de la source d'énergie carbonée, par nature épuisable, dans laquelle nous prélevons trop et trop vite, ce que personne ne peut plus mettre en doute aujourd'hui, les nombres sont là.

On parle beaucoup d'habitats passifs au sens allemand de passiv Haus, de BBC, de démarche HQE, de RT 2012, DPE, de tournant énergétique, etc. Pour y voir un peu plus clair nous en parlerons dans le BM de mai.

Même chose pour le compteur LINKY, maillon des réseaux intelligents (smarts) de distribution d'énergie électrique et enfin le bonus-malus ..

Que fait notre voisin l'Allemagne dont la sortie du nucléaire est planifiée.

Nos voisins d'Outre Rhin, ce n'est pas un secret, ont pris une longueur d'avance en recourant tôt et fortement aux **EN**ergies **R**enouvelables **ENR**.. Les perspectives de génération **d'énergie électrique** pour ne citer qu'elle, viseraient l'autarcie (terme à préciser) à l'horizon 2050. C'est courageux, c'est également lointain et donc susceptible de modification " en route ". Voyons les nombres indiqués dans les résultats des travaux effectués par les chercheurs de **l'Institut Fraunhofer** (**ISE**) de Fribourg en Brisgau dans le Lander de Bade-Wurtemberg. Il y a 57 instituts éponymes en Allemagne sur 40 sites.

L'objectif fixé par le gouvernement de Madame MERKEL est la réussite programmée de l'**Energiewende,** alias le grand tournant énergétique, cousin germain de notre plan national de **transition énergétique**. Ce dernier reste basé, c'est bien connu, sur une part importante d'énergie d'origine nucléaire alors que le socle allemand est censé être formé exclusivement d' **ENR !!.**

Les conclusions et recommandations de l'**ISE** sont le fruit de la simulation heure par heure sur un an d'un modèle énergétique servi par les seules **EN**ergies **R**enouvelables

Comment produire l'énergie électrique outre-Rhin en 2.050 ?

Rappel indispensable : l'unité électrique de puissance est le MW, Mégawatt. La puissance nominale
(max) de l'ensemble des deux tranches de la doyenne de nos centrales nucléaires, Fessenheim, est de 2 x 900 MW = 1.800 MW. L'EPR de Flamanville, quand il tournera, aura une puissance de 1500 MW.

La parc allemand de centrales électriques serait alors composé, en 2.050, par ordre décroissant de puissance installée, de:

200.000 MWc de photovoltaïque.(indice c pour crête).

160.000 MW d'éolien terrestre plus 90.000 MW d'éolien en mer.

Cela implique 50.000 éoliennes géantes de 5 MW. Impressionnant !!!

Pour le chauffage d'eau sanitaire (ECS), le scénario prévoit 130.000 MW de solaire thermique.

Ces chiffres appellent des commentaires

On notera d'abord qu'il n'a plus de gaz naturel (?) ni de charbon ni de lignite. Quant aux centrales nucléaires, la dernière-née, construite en 1980, aura cessé de fonctionner en 2022.

La puissance totale extraite des ENR seules est ainsi de 445.000 MW hors ECS. A titre de comparaison, la puissance totale théoriquement disponible en cas de pic de consommation est actuellement, tous types de centrales réunis, de l'ordre de 110.000 MW en France et un peu plus en Allemagne.

L'écart est énorme mais les chiffres ne sont pas comparables en l'état et il faut affecter les MW renouvelables certes, mais par nature intermittents, d'un coefficient de disponibilité minoratif élevé : 10 % pour le photovoltaïque, 25 % pour l'éolien terrestre et le solaire thermique et un peu plus peut-être pour l'éolien en mer (off-shore) où les vents sont plus constants, disons 35 %.

Il ne reste plus que 90.000 MW nets , pourvu que le réseau de transport transfiguré au sens intelligent et la fonction "accumulation-stockage" associée remplissent efficacement leur nouveau rôle.

Intéressant : De nombreuses capacités de stockage de chaleur permettraient de réserver une majeure partie de la biomasse aux transports et procédés industriels.

L'étude n'élude pas un volet sombre : 80.000 MW, c'est énorme, de centrales back up (support) à gaz (russe ?) seraient indispensables certains jours lorsque la production d'énergie renouvelable ne sera vraiment pas suffisante pour fournir une alimentation électrique sure.

Dans son ensemble, le scenario est reconnu " **extrême** " par ses pairs ; est pointée du doigt la **rénovation thermique des bâtiments** qui sera le facteur décisif de succès sans oublier le besoin impératif d'échanger avec les pays voisins dont la production est parfois loin d 'être purement ENR.

Anecdotique et peut-être significatif : La France qui a connu en janvier 2013 un pic de consommation d'électricité de 93.000 MW, soit bien moins que le record historique de février 2012 : 102.000 MW, a **dû consentir**, **c'est nouveau**, un solde importateur de 1.570.000 MWh avec l'Allemagne en janvier 2013.

C'est à la fois seulement 0,3 % de notre production annuelle nationale mais aussi, c'est plus parlant, 36 jours non stop de fonctionnement à pleine puissance de **Fessenheim,** une aune qui convient bien **!**

Energétiquement vôtre.
Roger Nisol

Intercommunalité

Infos : la journée commune propre du 6 avril a été annulée faute de participants dû au mauvais temps. A l'année prochaine !

Randonnée

La randonnée Eybens-Vizille est passée par Herbeys dimanche matin 7 avril . Ce fut un très beau succès et une occasion pour de faire connaître notre village aux marcheurs de l'agglomération et de faire la promotion du futur commerce grâce à la présence au ravitaillement avec des produits locaux de « Herbe et Coquelicot ». Un grand merci à tous les bénévoles et signaleurs qui ont aidé au bon déroulement de cette manifestation.

Concours photos du Sud Grenoblois : « la faune sauvage du Sud Grenoblois »

Inscription auprès de la CCSG avant le 29 juin au 04.76.68.15.16 ou www.sudgrenoblois.fr

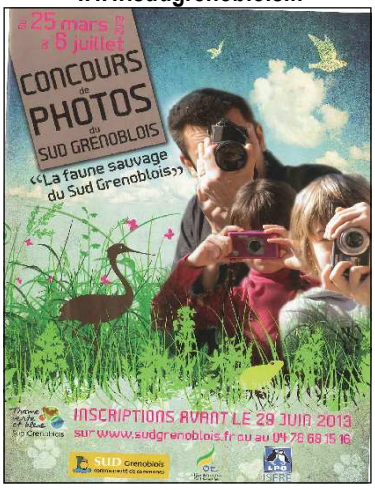
du 25 mars
au 6 juillet
CONCOURS de PHOTOS du SUD GRENOBLOIS
«La faune sauvage du Sud Grenoblois»
INSCRIPTIONS AVANT LE 29 JUIN 2013
sur www.sudgrenoblois.fr ou au 04 76 68 15 16

Pour Herbeys : Collecte des déchets ménagers les mardis 30 avril et 7 mai

Les mercredis 1er et 8 mai, le jeudi 9 mai et le lundi 20 mai 2013 étant des jours fériés, la collecte des déchets ménagers résiduels assurée par la communauté de communes du Sud Grenoblois est modifiée comme suit :

Herbeys : mardis 30 avril et 7 mai
Pensez à sortir vos containers les lundis soir

Fermeture temporaire de la déchèterie de Vaulnaveys le Haut pour travaux du 2 avril au 21 mai 2013

La communauté de communes réaménage actuellement la déchèterie de Vaulnaveys-le-Haut. Elle sera donc fermée du 2 avril au 21 mai 2013.

Pendant cette période, rendez-vous aux déchèteries **de Champ-sur-Drac et du Péage de Vizille**, dont les plages d'ouverture ont été élargies :

La déchèterie de Champ-sur-Drac :
Rue Léo Lagrange – 04 76 68 70 94
Horaires exceptionnels du 2 avril au 21 mai 2013 :
o Lundi : 13h - 18h
o Mardi : 8h - 12h / 13h - 18h
o Mercredi : 8h - 12h / 13h - 18h
o Jeudi : 8h - 12h / 13h - 18h
o Vendredi : 8h - 12h / 13h - 18h
o Samedi : 8h – 18h

La déchèterie du Péage de Vizille
Rue du Maquis de l'Oisans – 04 76 78 80 16
Horaires exceptionnels du 2 avril au 21 mai 2013 :
o Lundi : 14h - 18h
o Mardi : 8h - 13h / 14h - 18h
o Mercredi : 8h - 13h / 14h - 18h
o Jeudi : 8h - 13h / 14h - 18h
o Vendredi : 8h - 13h / 14h - 18h
o Samedi : 8h – 18h

Pour plus de renseignements, contactez la communauté de communes du Sud Grenoblois au 04 76 68 84 60.

Journée des talents du Sud Grenoblois le 8 juin 2013

Le samedi 8 juin, la communauté de communes du Sud Grenoblois et le groupement « Les Commerçants et Artisans du Sud Grenoblois » organisent la 1ère Journée des talents du territoire !

Qu'est-ce que la Journée des Talents ?
Tout au long de cette journée conviviale, les professionnels participants sont invités à proposer au public une démonstration de leur métier dans leurs locaux, un atelier participatif ou une animation mettant en scène leur passion. Les associations locales contribueront à rendre cet évènement festif ! Commerçants, saurez-vous étonner et séduire le public ? Leur faire découvrir votre talent ?
Oserez-vous dévoiler un secret de votre métier, partager votre passion, montrer ce dont vous êtes capable ?

Commerçants, pourquoi participer ?
Grâce à cette action, vous pourrez :
- Gagner en notoriété, **vous faire connaître**
- Profiter d'une **publicité gratuite** grâce à l'événement (Internet, médias, réseau de partenaires…)
- **Construire une identité** commerciale et innovante du territoire visant à surprendre les clients
- Contribuer à l'**originalité** de l'événement
- **Échanger** avec d'autres commerçants ou artisans…

Comment s'inscrire ?

Vous souhaitez rejoindre les professionnels du Sud Grenoblois déjà inscrits ? Ce n'est pas trop tard ! L'inscription est gratuite et se fait en ligne jusqu'au 2 avril, sur www.sudgrenoblois.fr (rubrique Économie > Services et animations).

Pour plus de renseignements, contactez :

Marine Delebecque – animatrice FISAC à la communauté de communes du Sud Grenoblois : 04 76 68 83 65

Bibliothèque

Les livres d'avril

Adultes

Romans

-La grande embrouille-
E. Mendoza
Le détective reprend du service dans une Barcelone frappée par la crise, pour retrouver le beau Romulo, son ancien compagnon de l'asile psychiatrique. Désopilant et d'une grande lucidité sur notre société.

-Impurs- D. Vann
Après « Sukkwan Island », l'auteur nous entraîne en 85 en Californie. Roman haletant sur la folie d'un jeune homme à l'esprit torturé.

-Demain- G. Musso
Emma et Matthew, ayant fait connaissance sur Internet, se donnent rendez-vous à Manhattan mais ne se croiseront jamais. Une intrigue aux frontières du réel, un suspense diabolique.

-L'envers d'une vie- C. Pascal
Remontant le cours de l'existence de Paul-Armand, de ses obsèques en 2011 à sa naissance en 1941, l'auteure nous fait découvrir combien les blessures de l'enfance sont le ressort inconscient de son comportement.

-Fleur de Tonnerre-
J. Teulé
Une héroïne charmante, compatissante dévouée, qui traversa la Bretagne du 19ème en tuant avec détermination tous ceux qui croisèrent son chemin !

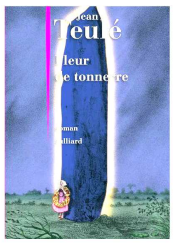

et

Policiers

-La place des morts- S. Granotier
Déterminée à tourner le dos à un passé qui a failli la détruire, Catherine, jeune avocate, est cependant ramenée dans la Creuse de son enfance où le mystère familial est resté enfoui.

-Rosa Mortalis- E.Vix
« Une enquête de Thierry Sauvage ».
Comédie policière autour d'un lieutenant impossible à prendre au sérieux. Un drôle d'imbroglio plein de trouble et de rire.

BD

-Quai d'Orsay: Chroniques diplomatiques-T2
Lanzac & Blain

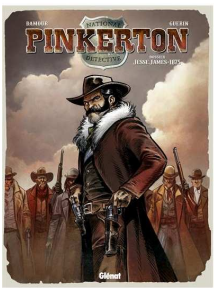

-Pinkerton. Dossier Jesse James 1875- R. Guérin et Damour
Allan Pinkerton, père de la police moderne, a pourchassé les plus grands hors-la-loi de l'Ouest américain, aussi impitoyable que ses adversaires.

Jeunes

Albums

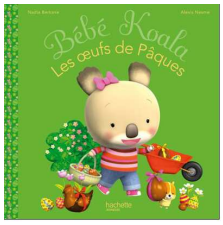

-Bébé koala : les œufs de Pâques-
N. Berkane et A. Nesme

-Un amour d'ami-
D. Pinkwater et W. Hillenbrand
L'amitié d'un ours et d'un lapin.

-Le petit Guili- M. Ramos
Tour à tour, les animaux s'emparent de la couronne pour imposer des lois …

-Le bonnet d'Ona- F. Stehr. Thème de la différence.

-Monsieur Loup a mal aux dents- A. Boyer
Les animaux de la forêt, rassurés, n'ont plus besoin de se cacher, mais ils commencent à s'ennuyer !

1ères lectures

-Globuline cherche copine- O. Lhote et V. Michaut
Une histoire de vampire.

-Le chant du pirate-
M. Cantin et M. Goubier
Tino est un drôle de pirate qui préfère le chant à la bagarre !

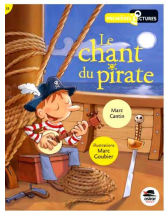

-Les chats de Mia- G. Biondi et P. Nille
Mia rêve d'avoir un chat et en dessine partout.

-Noé et le perroquet- G. Noël et E. Schlassberg
L'oncle Léon part en exploration en Australie et demande à Noé de garder son perroquet.

Romans

-Pourquoi je suis devenu une fille- M. Achard
C'est dur de se cacher, mais c'est une mesure de sécurité.

-Un petit garçon tout lisse- E. Freche
Quand les autres crient, s'excitent, Tom, lui, garde toujours le même visage. Que s'est-il passé ?

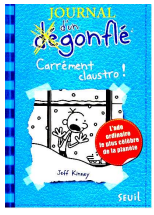

Journal d'un dégonflé T6 : Carrément claustro ! -
J. Kinney
Greg est suspecté dans une affaire de vandalisme au collège. Pourtant il est innocent, enfin presque !...

-Cherub T2 : Trafic- M. Muchamore
L'agent James Adams doit pénétrer au cœur du gang du plus puissant trafiquant de drogue du Royaume Uni.

BD

-Les quatre de Baker Street T1 : L'affaire du rideau bleu- Djian, Legrand et Etien.
Librement inspiré de l'œuvre de Conan Doyle.

DATES A RETENIR

Dimanche 26 mai 2013
Uriage Cabriolet classic
entre 9h30 et 12h
Place du marché à Herbeys

Passage et arrêt de véhicules de collection

Recherche bonnes volontés pour servir café,viennoiserie et jus de fruits aux participants.
Contact :mairie ou philippe.rego@herbeys.fr

Venez nombreux admirer ces véhicules d'époque se rendront ensuite à Uriage.
Le marché sera installé devant la mairie ce jour là

Vendredi 24 mai 2013 de 19H à 22h à la MPT
Soirée Hockey « Bandit »

3 catégories de 5 joueurs:
- enfants (primaire)
- jeunes collégiens-lycéens
- familles, adultes, mixte

Participation: 3€ au bénéfice de l'Arche de Dolanji et des Restos du cœur
Apportez votre pique-nique, boissons offertes
organisée par le CMEJ
Montez votre équipe, inscrivez-vous:
philippe.rego@herbeys.fr

Vendredi 31 mai 2013
Soirée théâtre à la MPT

« Molière ou l'illusion du paraître »
Mise en scène de Marie- Claire MIR

Ce spectacle est un montage de scènes du Bourgeois Gentilhomme, de Dom Juan, des Femmes Savantes et de George Dandin, entrecoupés d'intermèdes musicaux et dansés.
Il a été conçu par Marie-Claire MIR qui a déjà présenté, en Mars 2012 à Herbeys, « les Fiancés de Loches » de Feydeau.
Il est ici présenté par un groupe théâtre de l'Université inter-âge du Dauphiné (UIAD) dont fait partie Jacqueline VIGUIE.

PAF

Retenez votre soirée !

CLUB DES 4 SEIGNEURS
Dimanche 26 mai 2013
Vente annuelle des pâtisseries des grands-mères

La vente annuelle des pâtisseries aura lieu Dimanche 26 mai, jour de la fête des mères, de 9h à 12h sous le préau de la mairie ou salle du conseil.
Nous vous attendons nombreux!

Chouchoutez votre **maman**, offrez lui des **roses**...

Vente de roses par l'APEH, pour financer les projets de classes et sorties scolaires ...

Dimanche **26 Mai**
Place du marché
8H30 - 12H30

Dimanche 23 juin
Le cross du pain est de retour!

Tous les détails de l'événement sont disponibles sur www.cross.brie-et-angonnes.fr.

"Herbeys, un soir", Fête de la musique le 8 juin à Herbeys

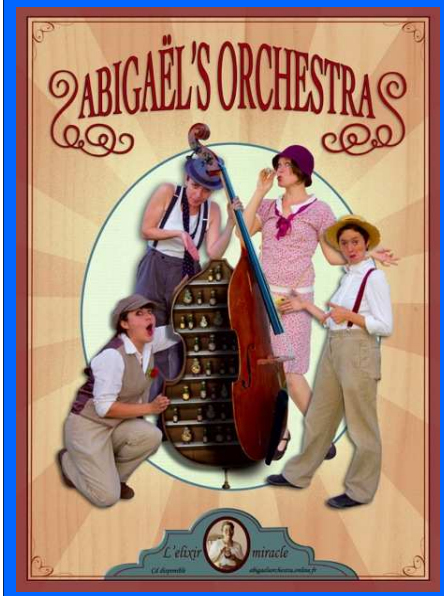

Avant-programme:

17H30:
musique classique à l'église par les jeunes musiciens d'Herbeys

19H :
clique des pompiers

19H30:
Les garces embouchées

20H30:
Abigaël's orchestra
Laurène Chapel

22H30:
Axonge

Abigaël's orchestra en tête d'affiche le 8 juin!

A boire et à manger:
Restauration sur place: diots, lentilles, frites, sandwiches, tartes, glaces... et buvette

Merci aux entreprises d'Herbeys qui nous apportent leur soutien en finançant la communication (affiches..), à la MPT et aux bénévoles

Rejoignez le comité d'organisation.
Réunion mercredi 15 mai à 18H30

Les enfants et jeunes qui souhaitent jouer de 17h30 à 18h30 à l'église sont priés de contacter , comme l'an dernier, Christine Caillault qui assurera la coordination musicale.
Contact: christine.caillault@wanadoo.fr / 04 76 72 01 70

Exposition de Chantal Legendre dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Herbeys : du 3 juin au 22 juin 2013
Vernissage le 7 juin à 18h

Dessin d'Art à Herbeys
modèle vivant
Atelier « le chien sur le toit »
Stages de « modèle vivant »
sous la conduite d'un artiste
diplômé en Dessin et Arts Plastiques
peintre et sculpteur
Membre de la maison des artistes
n°: C1808-89
www.françoiscontesse.com
(Initiation à l'Histoire de l'Art avec projections)
Séances de 5 heures(3+2)
en général le samedi
Tél: 06 .75. 11. 28. 18.
Nombre de places limité.